Office of the Commissioner of Official Languages | Commissariat aux langues officielles

PUBLICATIONS

Infoaction - December 1999, Volume 5, No. 2

- Reflections on our Future Agenda
- A major issue
- In the words of the Commissioner
- Biographical notes
- In conversation with Dyane Adam
- INFOACTION marks its fifth anniversary
- Questionnaire for INFOACTION readers

Chief Editor: Lyne Ducharme
Writer: Monique Cousineau
Text Editing: Christine Deeble,
Layout: David Roach and Thérèse Boyer

Canada Building
344 Slater Street
3rd Floor
Ottawa, Ontario K1A 0T8
Toll Free: 1 877 996-6368
Fax.: (613) 943-2255
ISSN 1203-0996
E-mail: message@ocol-clo.gc.ca

REFLECTIONS ON OUR FUTURE AGENDA

INFOACTION has offered me this opportunity to address its readers for the first time since my appointment as Commissioner of Official Languages.

Shorter than previous issues, this bulletin will above all describe my objectives and priorities at the outset of my seven-year mandate. It will also bring you up to date about a process of reflection we have begun at the Office of the Commissioner. This exercise will help us decide what needs to be done to ensure that the *Official Languages Act* remains relevant to a rapidly evolving Canadian society. This collective reflection will help the Office to better fulfil its mission.

The future of INFOACTION is part of our reflection. We need your comments and suggestions. In the centre of this issue, you will find a questionnaire we would ask you to complete. Do you find INFOACTION useful? Does it provide enough information? What other communications tools should the Office of the Commissioner use? How can we improve our communications with Canadians overall?

These are among the many questions we must answer. Please join us in our reflection. I look forward to reading your comments.

Dyane Adam

A MAJOR ISSUE

- The federal government must take action -

The Internet is now centre stage. As the newest arrival in communications technology, the Internet is a key development factor that we ignore at our peril. In view of the ever increasing influence of the Internet on the advancement of official languages in Canada, the federal government must be in the forefront, the more so since the Internet plays a vital role in government itself.

The French language does not unfortunately enjoy equal status on the Internet. Under the *Official Languages Act*, the Commissioner is committed to promoting the use of French and English in Canadian society. Given that English is the predominant language on all electronic networks, including the Internet, the Commissioner must ensure that French takes its rightful place. This is why on August 30, 1999, Dr. Adam released two special studies. The first is entitled, *The Government of Canada and French on the Internet*, and the second, a follow-up to an earlier study, is entitled *Use of the Internet by Federal Institutions*.

These two reports are intended to be used as tools in the development of language industries. They also suggest to the federal government various ways to promote, pursuant to Part VII of the *Official Languages Act*, the growth of the French language on the Internet, in Canada and throughout the Francophonie.

The special study, *The Government of Canada and French on the Internet* states: "The Canadian government therefore has the special responsibility to develop a critical mass of French content and services, that is, a sufficient volume of pertinent and accessible information to promote the creation of a dynamic leading to fruitful exchanges in French on the Internet." (p.12)

And as Dr. Adam indicated to a journalist with the newspaper *Acadie nouvelle* at the launch of these studies, "The Internet has a profound impact on service delivery by the government of Canada, on the development of the knowledge economy, on the digital revolution and on its communications and Canadian society as a whole. This is why I feel compelled to make an urgent appeal to federal authorities."

To ensure immediate and appropriately targeted action, Dr. Adam submitted twelve recommendations to the federal government, two of which provide for the establishment of a policy framework and a more dynamic strategy, that is more consistent with the presence and quality of French-language content and services on the Internet. Finally, each of the recommendations strongly urges the federal government to take appropriate action to ensure that all the changes brought on by the Internet reflect the equal status of English and French.

Dr. Adam intends to follow the unfolding of this key issue very closely an issue which marks the end of the century at the same time as it is advocating a communications revolution to mark the beginning of the new millennium.

INFOACTION strongly urges you to read these two studies by contacting the Office of the Commissioner at the following address or on the Internet:

Office of the Commissioner of
Official Languages
344 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0T8
Tel.: (613) 996-6368
1 877 996-6368
Fax: (613) 993-5082

IN THE WORDS OF THE COMMISSIONER

Excerpts from speeches by the Commissioner of Official Languages

We currently have a deficit in rigorous reflection. We have mobilized our collective efforts to bring budget deficits under control; we must now overcome the deficit in reasoning in view of the formidable growth of the information highway. This deficit is certainly not typically Canadian, but Canada -- as an important economic player in the Americas, and with its connection to Europe through its official languages -- must nevertheless act quickly to preserve Canada's linguistic duality.

The Internet, which is linking more and more Canadians to one another, is rapidly transforming Canadian society and the Government of Canada. It is vital that these changes reflect the equal status of English and French stipulated in the Canadian Charter of Rights and Freedoms *and the vitality of the official language minority communities as intended by Part VII of the* Official Languages Act.

I am delighted by the measures announced in the Throne Speech concerning the Internet because they are in harmony with the recommendations in this study. This augurs well because the federal government must decide before the end of the year on the concrete measures it will take to follow-up on our recommendations.

Excerpts from a speech to the Cercle canadien de Toronto, October 14, 1999.

'Should we give priority to being citizens of the world or citizens of our country?' In my view, the choice should not be put in those terms. Just as the tree is the extension of its roots, just as the house only exists because of its foundations, citizenship of the world is at one end of a continuum, and citizenship of our own country is the other end.

Speech to the 52nd Conference of the ACELF, August 6, 1999.

When talking about the French language in Canada, one cannot ignore a phenomenon that has taken on major importance over the past few decades: the increasing appreciation for things French, and the ability to speak French, of our fellow Anglophone citizens. The very symbol of this evolution is one of the great Canadian success stories, generally called 'French immersion'.

Speech delivered to the members of the Fédération canadienne France-Canada and the Association nationale France-Canada, Moncton, August 13, 1999.

Economic globalization does not necessarily mean adopting a one-dimensional culture for the planet. Americanization is not a foregone conclusion, but as the Conference Board of Canada noted recently in its annual report on Canada's social and economic performance, Canada will have to make a much greater investment in research than it now does so as not to be wiped off the map, as far as innovation is concerned... The role of the Commissioner of Official Languages in this context is to publicly proclaim the importance and impact of these issues, for Canada's linguistic duality and for the promotion of official languages in Canada.

Speech to the Cercle canadien de Toronto, October 14, 1999.

It is up to all of us, and particularly the leaders of this country, to ensure that the vision of our country be continuously renewed in the light of changing times, and above all, that the flame of linguistic duality be perpetually rekindled and refuelled.

Speech given at a special screening of the film Just Watch Me: Trudeau and the 70s Generation, held at the House of Commons, October 18, 1999.

▲

BIOGRAPHICAL NOTES

Dyane Adam took office as the Commissioner of Official Languages on August 1, 1999.

Before her appointment, she was Principal of Glendon College at York University from 1994 to 1999. A psychologist by training, she practised in Sudbury and Cornwall in Ontario and Rouyn-Noranda and Hauterive in Quebec. She taught psychology at the University of Ottawa and Laurentian University, where she was Assistant Vice President, French Programs and Services from 1988 to 1993. Dr. Adam was a founding member of the Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, serving

as president from 1997 until her appointment as Commissioner of Official Languages. She has also been active in various organizations in the field of post secondary education. For two years, she chaired the Advisory Committee on Francophone Affairs of the Ontario government's Ministry of Education and Training. In addition to taking part in significant initiatives in health care and social services, she was the founding president of the Collectif des femmes francophones du Nord-Est ontarien. She has shown a great interest in women's issues and concerns, in particular in the health care and educational fields. Throughout her career, Dr. Adam has served on numerous boards and committees in the health and social services sector. She is the author of numerous professional publications and the recipient of several awards of recognition.

Dr. Adam is the fifth Commissioner of Official Languages of Canada.

IN CONVERSATION WITH DYANE ADAM

The Commissioner of Official Languages spoke recently with INFOACTION, responding to some questions and discussing current issues. Here is a summary of this interview.

A simple telephone call in November 1998 ultimately changed the direction of your career towards the National Capital. What was your immediate reaction?

I was very surprised. It is not every day that you get a call from the Prime Minister's Office. I knew about the role of the Commissioner of Official Languages, but not in depth. Before accepting, I did my homework. I carefully read the job description and the associated responsibilities. I consulted the OCOL Web site, and thought about it. The next day I was on a plane to Ottawa to meet Mr. Chrétien.

What specifically led you to accept the Prime Minister's offer?

The offer came at the right time in my career. I was preparing for a year's sabbatical when, suddenly, as has often been the case in my life, a new window opened. I saw the continuity in this opportunity. Throughout my career, I have worked with community organizations in bilingual areas. In Baie Comeau and Rouyn-Noranda, I had the opportunity to get to know the Anglophone minority. So the Prime Minister's offer seemed to logically follow the positions I had held.

Will your training as a psychologist and your clinical experience be of use to you?

Certainly! As a psychologist, I learned and practised the arts of listening and rigorous analysis in order to intervene as objectively as possible. These attitudes and skills will be of great use to the Commissioner of Official Languages.

So it was relatively easy to accept Mr. Chrétien's offer?

I felt ready for this new challenge. I was proud to be asked to work to protect the linguistic rights of Canadians, while being very aware of the responsibilities that await me.

You have been in the position for four months now; what is your assessment?

It is still too early for an assessment, but I would like to share some of my impressions. First of all, I consider it a great privilege to be in this position. I enjoy great latitude of action which allows me to define my objectives, to establish priorities with my team at the Commissioner's Office, and to bring to the process my own personal style. Increasingly, I am becoming aware that the Commissioner can exert influence and can initiate change.

Are you limited by directives from the government?

As an agent of the Parliament of Canada, I do not receive any specific directives on how to carry out my duties. My role is dictated instead by the *Official Languages Act*. To begin with, one of my priorities will be to ensure the equal status of English and French, our official languages, both inside and outside of federal institutions. I will ensure that these official language minority communities flourish in accordance with this equal status. In short, I am realizing that I have broad latitude of action. I and the team from my Office will soon be ready to implement an action plan based on a renewed vision of our mandate, a plan I would like to tailor to our modern reality and the linguistic needs of Canadians.

The Commissioner has some latitude of action, but does she have enough power?

The Commissioner is required to be objective and non-partisan. While the position does not include executive power, it can nevertheless bring influence to bear. The Commissioner's role as ombudsman, protector of linguistic rights and arbiter is the source of this power to influence decisions.

Who in particular would you like to influence?

I intend to work very closely with parliamentarians, decision-makers, and with public servants in pivotal positions. I would like to help ensure that the *Official Languages Act* becomes an inherent part of the culture of all federal institutions. I would like to see departments and agencies increasingly incorporate the Act into daily operations at all levels of their organization and in their delivery of services to the public. This is one of my primary objectives.

Working with elected officials means working for official language minority communities and for Canadian society as a whole, as my predecessors have done.

Can you give an example of some activity to influence elected officials?

Yes, I recently appeared before the Standing House Committee on Transport and the Standing Senate Committee on Transport and Communications. As you know, the government is considering the restructuring of the airline industry in Canada.

Did you make any recommendations to these committees?

I began by showing these committees that the restructuring process cannot be viewed separately from one of the basic values of Canadian identity, namely linguistic duality. I reminded the Committees that the government is responsible for clarifying the linguistic obligations of affiliated regional transporters, such as Air Ontario and Air Nova, both on the ground and in the air. Without going into detail, I can assure you that I insisted on the services that Canadians are entitled to demand in the official language of their choice. I submitted recommendations which would impose this. I will return to this task ... following up on this kind of intervention is crucial.

In the numerous media interviews you have given since your appointment, you have stated that you want to make a difference, have an impact. How do you hope to accomplish this?

First of all, I would like to see a different approach. I intend to be proactive, to become involved on several levels and to "dare" to appear as often as possible before parliamentary committees, since that is where the decisions are made. This will allow me to keep elected officials and senior managers better informed and, in particular, to tell them about the real needs of the official language communities.

This "difference" will, I hope, help build a renewed vision of Canada which has changed since the *Official Languages Act* was first proclaimed in 1969. Our country lacks a vision which accurately reflects the aspirations of a modern Canada. The government has been busy balancing its budgets. That is done now. Our society is lacking in rigorous reflection. We must now make up this deficit. I will go to great lengths to see that official languages are more and more integrated into the operations of federal institutions.

The Official Languages Act is therefore closely related to the renewed vision you recommend?

In my opinion, the Act must be supported by a vision for Canada in the 21st century. I believe this vision represents the cornerstone of the Act. I know it is not easy to enforce an Act. There are countless constraints and limitations. The *Official Languages Act* affects the daily lives of Canadians and is within the human realm. This is why it must be firmly linked to a vision.

Can we return to the difference you would like to make?

I would like the Commissioner to act as an agent of change, a facilitator. Our monitoring of the various issues should serve as a reminder of a basic Canadian value that we must all respect: the equal status of French and English, a status that must be respected as much inside as outside federal institutions.

Do the complaints you receive not serve as a reminder of this value?

Federal institutions need not wait for a complaint to evaluate the delivery of their services in both official languages. The Commissioner must help them in this regard, working continuously, hand-in-hand with

them to promote this value. There would be far fewer complaints if federal institutions were to include the official languages to a greater extent in their daily operations, in the management and delivery of their services to the public. Official languages should not be on the margins, but rather at the heart of all institutional action. To achieve this, we must all share the same vision: respect for the equal status of both official languages or, in some cases, progress towards equal status.

You seem to be very interested in informing Canadians and demystifying everything about official languages. Do you have any specific plans in this regard?

This part of my mandate is of particular interest to me. We must reach the greatest number of Canadians possible. The context has changed dramatically in thirty years. Our communication activities must therefore reflect this reality and be adapted to modern technology. If we want to communicate effectively with the public, to make a difference, we must not only adapt our message, that is, what we say, but we must also adapt our means of communication.

Do you mean by that the Internet, the information highway?

Do we really have any choice? I make it a priority without neglecting the traditional methods and tools. We will undoubtedly make the latest communication technology part of our daily operations at OCOL. For the first time in history we can reach the public directly, within a few seconds. We can reach them in their homes, their schools, their universities, their industries, their organizations etc. We can respond to their questions almost immediately. We can create forums, places for debate and discussion of all kinds. All without moving an inch! In other words, it is simply up to us to begin a dialogue with the Canadian people and to provide information as we should.

Is this current practice in the federal government?

Increasingly so. Allow me to quote the latest Throne Speech. In my opinion, this passage unavoidably alters our course. "The Government will become a model user of information technology and the Internet. By 2004, our goal is to be known around the world as the government most connected to its citizens, with Canadians able to access all government information and services on-line at the time and place of their choosing." The Office of the Commissioner will be part of this, I have no doubt. We are undergoing a full-scale revolution in communication technology, with changes occurring at a dizzying pace, so we must act quickly.

Have you identified specific groups in society you would like to reach?

Without hesitation, young people between the ages of 14 and 30. These are the people who will create the renewed vision of Canada, who will provide input for our collective reflection on a modern Canada, which respects the equal status of English and French. We sometimes forget that young people between 14 and 30 did not live through the evolution of bilingualism. Our role is to educate and inform them and above all to draw inspiration from them.

Isn't the context today completely different?

Yes, clearly it is. First of all, Statistics Canada reports that one in four Canadians (14 to 24 years of age) is bilingual. These young people are tomorrow's leaders. They are more open to the globalization of markets and communications and to the space occupied by French and English. Linguistic duality will no longer be experienced in the same way. Young people are increasingly aware that English and French are spoken around the world and that these languages convey universal civilizations.

Will you address young people differently?

The content will not be different. The *Official Languages Act* is still the same. We must however remind them of the history of official languages in our country. What must change is our way of speaking to them. It is so much easier to lead discussions with modern technology, to make greater use of visual language, and less bureaucratic language. I think there should be some room for a bit of humour, some spirit, maybe even a cartoon. Above all, we can stimulate a real dialogue with young people by using the Internet and E-mail. And with young people in all parts of the country. It can be a nearly continuous dialogue, if we wish. They have things to tell us and we have things to learn. Yes, youth will be a big priority at the Commissioner's Office, but we will not neglect the other age groups either.

We know that your work demands long hours; what do you like to do to unwind, to recharge

your batteries?

Gardening! I can easily spend the whole day in the vegetable plot or the flower garden, not to mention how much I enjoy tending our fruit trees. I also like cycling, something I have done for ever, it seems. Golf and skiing, depending on the season, are very enjoyable leisure activities, and if I have the time, I enjoy cooking for friends.

And reading?

I cannot be without a good book even if tons of documents are demanding my attention. In fact, I need a good novel or a book of short stories all the more then. Whenever possible, I read the latest best-sellers as they appear on the market. I like Canadian authors, both Anglophone and Francophone, but I also enjoy good authors from other countries. I like Marie Laberge, Daniel Poliquin, Patricia Cornwell, Alexandre Jardin, Gabriel Marquez, etc. Right now, I am reading something by a colleague, Jean Mohsen Fahmy, Director of Communications for the Commissioner's Office, who wrote *Amina et le Mamelouk blanc*.

By July 2006, what would you like to have accomplished for Canada as the Commissioner of Official Languages?

I hope to have been able to speak to Canadians, with passion and emotion, about the equal status of the official languages. If I can in my own way help see this status recognized by an ever greater number of Canadians, I will be delighted. I hope to have been able to help them experience the many benefits of living in a country which defines itself through its two official languages. A worthy challenge, wouldn't you say?

INFOACTION MARKS ITS FIFTH ANNIVERSARY

As you read on the first page, INFOACTION is part of a reflection process underway at the Office of the Commissioner of Official Languages. For five years INFOACTION has provided you with information on the main activities of the Commissioner.

We have received a number of ideas on how to improve this bulletin. For example, it was suggested that we publish it more regularly, and perhaps more often, since the information is often outdated. Some would like a less bureaucratic style. Others suggested that we make the contents more results-oriented. Others suggested more news about the activities of the regional offices. We have already included these comments in our reflection process.

For our part, we are asking numerous questions about the most effective use of the various means of communication available to better inform the Canadian public. There is more than one method, and none is complete in and of itself. We must choose the most effective. We need your help to make the best choices among the new technologies and resources available to us.

INFOACTION needs your ideas. We would ask you to complete the following questionnaire and send it in, if possible, before January 8, 2000.

Thank you for your cooperation.

QUESTIONNAIRE FOR INFOACTION READERS

Please print this questionnaire and return it by fax to (613) 993-5082 or by mail to the following address:

Office of the Commissioner of Official Languages
344 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0T8

1. You live in:

Province _____

Territory _____

2. Your age group

_____ 15-30
_____ 31-45
_____ 46-65
_____ 65 +

3. In which language do you read INFOACTION?

_____ English
_____ French

4. Does anyone else you know read it?

_____ Yes
_____ No

- How many people? _____

5. Do you read INFOACTION

_____ in part
_____ in full
_____ not at all

6. Does INFOACTION provide you with enough information about the Office of the Commissioner of Official Languages?

_____ satisfactory
_____ somewhat satisfactory
_____ not satisfactory

7. Does INFOACTION provide you with enough information about official languages, your linguistic rights and the services provided by the Office of the Commissioner?

_____ satisfactory
_____ somewhat satisfactory
_____ not satisfactory

8. What other kinds of information would you like to find in INFOACTION?

_____

_____

_____

9. What would be the most effective methods and the best communication tools the Office of the Commissioner could use to inform Canadians about everything relating to official languages?

_____

Other comments

- _____
- _____
- _____

[redacted]

Date modified: 2007-08-09

Commissariat aux langues officielles | Office of the Commissioner of Official Languages

PUBLICATIONS

Infoaction, décembre 1999, volume 5, no 2

- La réflexion est au rendez-vous
- Un enjeu de taille
- Comme le disait la commissaire
- Notes biographiques
- En causant avec Dyane Adam
- INFOACTION a cinq ans
- Questionnaire adressé aux lecteurs d'INFOACTION

Rédactrice en chef : Lyne Ducharme
Rédaction : Monique Cousineau
Révision : Christine Deeble
Infographie : David Roach et Thérèse Boyer

Édifice du Canada
344, rue Slater
3e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T8
Téléphone sans frais : 1 877 996-6368
Télécopieur : (613) 943-2255
ISSN 1203-0996
Courrier électronique : message@ocol-clo.gc.ca

LA RÉFLEXION EST AU RENDEZ-VOUS

INFOACTION me donne l'occasion de saluer son lectorat pour la première fois depuis ma nomination au poste de Commissaire aux langues officielles.

Moins volumineux que les derniers numéros, le présent bulletin veut avant tout partager les objectifs et les priorités qui sont miens à l'aube de ce mandat de sept ans. Il veut également vous mettre au courant d'un processus de réflexion que j'ai entamé avec toute l'équipe du Commissariat. Cet exercice nous aidera à déterminer ce qui doit être fait pour que la *Loi sur les langues officielles* continue d'être pertinente à la société canadienne en pleine évolution. Une telle réflexion collective aidera le Commissariat à mieux remplir sa mission.

L'avenir d'INFOACTION fait partie de notre réflexion. Nous avons besoin de vos commentaires et de vos suggestions. En page centrale vous trouverez un questionnaire auquel nous vous demandons de bien vouloir répondre. INFOACTION est-il utile ? Vous renseigne-t-il suffisamment ? Quels autres outils de communications le Commissariat devrait-il utiliser ? Comment améliorer l'ensemble de nos communications avec le public canadien ?

Voilà autant de questions auxquelles nous nous devons de répondre. Soyez vous aussi au rendez-vous de notre réflexion. C'est avec plaisir que je vous lirai.

Dyane Adam

UN ENJEU DE TAILLE

- Le gouvernement fédéral se doit d'agir -

L'heure est à Internet ! Dernier né des technologies de la communication, Internet est devenu un facteur central de développement que personne ne boude plus. Devant l'influence sans cesse grandissante d'Internet sur l'évolution des langues officielles du Canada, le gouvernement fédéral se doit d'être à l'avant-garde d'autant plus qu'Internet est au coeur de son organisation.

La langue française ne jouit malheureusement pas d'un statut d'égalité sur Internet. En vertu de la *Loi sur les langues officielles*, la Commissaire s'engage à promouvoir l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Étant donné que la langue anglaise est prédominante dans l'ensemble des réseaux électroniques, y compris sur Internet, il importe donc que la Commissaire veille à ce que le français y prenne toute sa place. C'est pourquoi, le 30 août 1999, Mme Adam a rendu public l'étude spéciale, *Le gouvernement du Canada et le français sur Internet*, ainsi que le suivi d'une étude sur Internet intitulé *L'utilisation d'Internet par les institutions fédérales*.

Les deux rapports visent à constituer des outils utiles en ce qui a trait au développement des industries de la langue. Ils proposent également au gouvernement fédéral divers moyens de favoriser, en vertu de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, l'épanouissement au Canada et dans la Francophonie, de la langue française sur Internet.

Ainsi que le rappelle l'étude spéciale, Le gouvernement du Canada et le français sur Internet « [l]e gouvernement canadien a la responsabilité particulière de développer une masse critique de contenus et de services en français, c'est-à-dire un volume d'informations pertinentes et accessibles suffisant pour favoriser la création d'une dynamique menant à des échanges fructueux en langue française sur Internet ». (p.13)

Comme le déclarait Mme Adam à un journaliste de *L'Acadie nouvelle* lors du lancement de ces études, « Internet a une influence profonde sur la livraison des services du gouvernement du Canada, sur le développement de l'économie du savoir, sur la révolution numérique et sur les communications et la société canadienne de façon globale. C'est ce qui m'incite à lancer un cri pressant aux autorités fédérales ».

Afin d'assurer une action immédiate et dûment ciblée, Mme Adam a soumis au gouvernement fédéral douze recommandations dont deux d'entre elles visent la mise en oeuvre d'une politique cadre et d'une stratégie plus dynamique et mieux intégrée à l'égard de la présence et de la qualité de contenus et de services en français sur Internet. Enfin, chacune des recommandations incite fortement le gouvernement fédéral à prendre les mesures qui s'imposent afin que toutes les transformations nées d'Internet reflètent l'égalité de statut du français et de l'anglais.

Madame Adam entend suivre de très près le déroulement de cet enjeu de taille qui marque cette fin de siècle en même temps qu'il préconise, au début d'un nouveau millénaire, une révolution dans le domaine des communications.

INFOACTION ne saurait assez recommander à ses lecteurs de prendre connaissance de ces études en communiquant avec le Commissariat à l'adresse suivante ou par Internet

Commissariat aux langues officielles
344, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0T8
Tél. : (613) 996-6368
1 877 996-6368
Téléc. : (613) 993-5082

COMME LE DISAIT LA COMMISSAIRE

Extraits d'allocutions de la Commissaire aux langues officielles

Nous sommes en déficit de réflexion. Nous avons collectivement mobilisé nos efforts afin de subjuguer les déficits budgétaires; il faut aujourd'hui combler le déficit de réflexion face au développement fulgurant des inforoutes. Ce déficit n'est certes pas typiquement canadien, mais il importe que le Canada, coeur économique intégré à l'Amérique et attaché par ses langues officielles à l'Europe, fasse diligence afin de préserver la dualité linguistique canadienne.

Internet, qui relie de plus en plus les Canadiens entre eux, transforme à un rythme rapide la société canadienne et le gouvernement du Canada. Il importe que ces transformations reflètent l'égalité de statut du français et de l'anglais stipulée dans la Charte canadienne des droits et libertés *et l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle visées par la Partie VII de la* Loi sur les langues officielles.

Je me réjouis vivement du train de mesures concernant l'Internet annoncées dans le Discours du Trône car elles s'harmonisent bien avec les recommandations de cette étude. Cela augure bien, car le gouvernement fédéral doit nous faire savoir avant la fin de l'année les mesures concrètes qu'il entend prendre pour donner suite à nos recommandations.

Extrait d'une allocution prononcée devant le Cercle canadien de Toronto, le 14 octobre 1999.

On pose une question importante aux participants à ce congrès : Faut-il donner la priorité à la citoyenneté du monde ou à celle de son pays ? Pour moi, le choix ne se pose pas dans ces termes. Comme l'arbre est le prolongement de la racine, comme la maison n'existe qu'à cause de ses fondations, la citoyenneté du monde est au bout d'un continuum où l'on retrouve, à l'autre bout, la citoyenneté de son pays.

Allocution au 52e Congrès de l'Association des éducateurs de langue française, le 6 août 1999.

Quand l'on évoque le français au Canada, l'on ne peut passer sous silence un phénomène qui a pris d'importantes proportions au cours des dernières décennies, c'est celui d'une francophilie -- et souvent même d'une francophonie -- croissante de nos concitoyens et de nos concitoyennes anglophones. Le symbole même de cette évolution est l'un des grands succès du Canada, c'est ce qu'on appelle l'immersion française.

Allocution prononcée devant les membres de la Fédération canadienne France-Canada et de l'Association nationale France-Canada, Moncton, le 13 août 1999.

La mondialisation de l'économie n'implique pas nécessairement l'adoption d'une culture planétaire unidimensionnelle. L'américanisation n'est pas une fatalité, mais comme l'affirmait récemment le Conference Board du Canada dans son évaluation de la performance sociale et économique du Canada, il faudrait que le Canada consacre à la recherche beaucoup plus de ressources que le niveau actuel afin de ne pas être rayé de la carte de l'innovation. [...] Le rôle de la Commissaire aux langues officielles dans pareille situation est de souligner sur la tribune publique l'importance et les conséquences de ces enjeux sur la dualité linguistique canadienne et sur la promotion des langues officielles du Canada.

Allocution prononcée devant le Cercle canadien de Toronto, le 14 octobre 1999.

C'est à nous tous, et plus particulièrement aux dirigeants de ce pays, qu'il revient de veiller à ce que la vision de notre pays soit continuellement renouvelée au fil des changements qui surviennent, mais aussi à ce que la flamme de la dualité linguistique soit constamment rallumée et alimentée. [Notre traduction]

Allocution prononcée lors de la projection spéciale du film French Kiss : la génération du rêve Trudeau à la Chambre des communes, le 18 octobre 1999.

▲

NOTES BIOGRAPHIQUES

Dyane Adam est entrée en fonction comme Commissaire aux langues officielles le 1er août 1999.

Avant sa nomination, elle a été principale du Collège Glendon de l'Université York à Toronto de 1994 à 1999. Psychologue de formation, elle a exercé sa profession à Sudbury et à Cornwall en Ontario et à Rouyn-Noranda et Hauterive au Québec. Elle a enseigné la psychologie à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laurentienne de Sudbury où elle a été vice-rectrice adjointe, Enseignement et Services en français de 1988 à 1993. Madame Adam a été membre fondatrice du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec dont elle a été la présidente depuis 1997 jusqu'à sa nomination comme Commissaire aux langues officielles. Elle a également été active au sein de nombreux organismes du domaine de l'éducation supérieure. Durant deux années, elle a présidé le Comité consultatif des affaires francophones du ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. En plus d'avoir participé à d'importantes initiatives dans le secteur de la santé et des services sociaux, elle a été présidente fondatrice du Collectif des femmes francophones du Nord-Est ontarien. Elle s'est beaucoup intéressée au féminisme, à la santé des femmes et à leur éducation. Partout où elle a oeuvré, Mme Adam a participé à de nombreux conseils et comités dans le secteur de la santé et des services sociaux. Elle est l'auteure de nombreuses publications professionnelles et récipiendaires de plusieurs prix de reconnaissance.

Madame Adam est la cinquième Commissaire aux langues officielles.

EN CAUSANT AVEC DYANE ADAM

Dernièrement, la Commissaire aux langues officielles a bien voulu accueillir INFOACTION qui lui a posé quelques questions et a échangé sur des sujets de l'heure. Nous vous présentons l'essentiel de cet entretien.

Un simple appel téléphonique reçu en novembre 1998 allait orienter votre carrière vers la capitale nationale. Quelle a été votre réaction dans les moments qui ont suivi ?

Une grande surprise. Ce n'est pas tous les jours que nous recevons un appel du bureau du Premier ministre du Canada. Je connaissais le rôle du Commissaire aux langues officielles mais pas de façon approfondie. Avant d'accepter, j'ai fait mes devoirs. J'ai lu attentivement la description du poste et des responsabilités qui s'y rattachent. J'ai consulté le site Web du Commissariat et j'ai réfléchi. Le lendemain, je prenais l'avion vers Ottawa où j'ai rencontré M. Chrétien.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement motivée à accepter l'offre du Premier ministre ?

L'offre arrivait à point dans ma vie professionnelle. Je me préparais à une année sabbatique et tout à coup, comme ce fut souvent le cas dans ma vie, une nouvelle fenêtre s'ouvrait. J'y voyais une continuité en quelque sorte. Tout au long de ma carrière, j'ai oeuvré au sein d'organismes en milieux bilingues. À Baie Comeau et à Rouyn-Noranda, j'ai eu la chance de mieux connaître la minorité anglophone du Québec. L'offre du Premier ministre m'apparaissait donc comme une suite logique aux autres postes que j'avais occupés.

Votre formation de psychologue et votre expérience clinique vous seront utiles ?

Bien sûr ! En tant que psychologue, j'ai appris et pratiqué l'écoute et l'analyse rigoureuse afin d'intervenir de façon la plus objective possible. Ce sont là des attitudes et des compétences fort utiles à un Commissaire aux langues officielles.

Ce fut donc relativement facile d'accepter l'offre de M. Chrétien ?

Je me sentais prête à relever ce nouveau défi. C'est avec fierté que j'ai accepté de travailler à la protection des droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes tout en étant très consciente des responsabilités qui m'attendaient.

Vous êtes en poste depuis quatre mois, quel bilan en faites-vous ?

Il est encore trop tôt pour faire un bilan, toutefois, j'aimerais partager certaines impressions. Déjà, je considère que c'est un privilège unique que d'être dans ce poste. Je jouis d'une grande latitude d'action qui me permet de définir mes objectifs, d'établir avec l'équipe du Commissariat, nos priorités et de le

faire selon mon style personnel. De plus en plus, je me rends compte que la Commissaire peut exercer une certaine influence et qu'elle peut initier des changements.

Êtes-vous limitée par des directives du gouvernement ?

Je suis une agente du Parlement canadien, je ne reçois pas de directives spécifiques quant à l'accomplissement de mes tâches. C'est la *Loi sur les langues officielles* qui dicte ce que j'ai à faire. Déjà, je veux accorder priorité au statut d'égalité du français et de l'anglais, langues officielles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions fédérales. Je veillerai à ce que les communautés de langue officielle en milieu minoritaire s'épanouissent pleinement en raison de ce statut d'égalité du français et de l'anglais. Bref, je me rends compte que mon champ d'action est vaste. Bientôt, je serai prête, avec l'équipe du Commissariat, à mettre en oeuvre un plan d'action inspiré par une vision renouvelée de notre mandat, lequel plan je voudrais adapter à la modernité que nous vivons et aux besoins linguistiques des Canadiens et des Canadiennes.

Le Commissaire jouit d'une certaine latitude d'action mais a-t-il suffisamment de pouvoir ?

Le Commissaire est une personne qui se doit d'être objective, non partisane. S'il ne jouit pas d'un pouvoir exécutoire, il peut, par contre, exercer un pouvoir d'influence. Son rôle d'ombudsman, de protecteur des droits linguistiques et d'arbitre lui accorde ce privilège de pouvoir influencer des décisions.

Qui voulez-vous plus particulièrement influencer ?

J'ai l'intention de travailler de très près avec les élus parlementaires, avec ceux qui prennent des décisions ainsi qu'avec les fonctionnaires qui occupent des postes décisionnels. Je voudrais contribuer à faire en sorte que la *Loi sur les langues officielles* fasse partie inhérente de la culture de chacune des institutions fédérales. Je souhaite que les ministères et les agences intègrent la *Loi* toujours plus au fonctionnement quotidien de tous les niveaux de leur organisme et à la prestation des services au public. C'est là un de mes objectifs prioritaires.

Travailler avec les élus, c'est travailler à la fois pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire et pour l'ensemble de la société canadienne, comme l'ont d'ailleurs fait mes prédécesseurs.

Pouvez-vous nous donner un exemple d'activité susceptible d'influencer les élus ?

Un exemple tout récent : ma comparution devant le Comité permanent des transports et le Comité sénatorial permanent des transports et des communications. On sait que le gouvernement envisage la restructuration du transport aérien au Canada.

Avez-vous soumis des recommandations à ces comités ?

J'ai d'abord démontré à ces comités que le processus de restructuration ne peut être dissocié d'une des valeurs fondamentales de l'identité canadienne, à savoir, la dualité linguistique. J'ai rappelé aux comités que le gouvernement a la responsabilité de clarifier les obligations linguistiques des transporteurs régionaux affiliés, par exemple Air Ontario ou Air Nova, tant au sol que dans les airs. Sans entrer dans tous les détails, je puis vous assurer que j'ai insisté en faveur des services que les Canadiens et les Canadiennes ont le droit d'exiger dans la langue officielle de leur choix. J'ai soumis des recommandations qui s'imposaient. Et je reviendrai à la charge... Le suivi à ce genre d'intervention est primordial.

Au cours des nombreuses entrevues accordées aux divers médias depuis votre nomination, vous avez déclaré que vous vouliez faire une différence, créer un « impact ». Comment envisagez-vous effectuer cette différence ?

J'aimerais que la différence soit d'abord dans l'approche. J'entends être pro-active, m'engager à plusieurs niveaux et « oser » intervenir le plus souvent possible devant les comités parlementaires; ce sont eux qui prennent des décisions. Cette approche me donnera l'occasion de mieux informer les élus et les hauts gestionnaires et, en particulier, de les renseigner sur les besoins réels des communautés de langue officielle.

Cette « différence », je le souhaite, contribuera à alimenter une vision renouvelée du Canada qui a évolué depuis la proclamation de la *Loi sur les langues officielles* en 1969. Notre pays est en mal d'une vision plus fidèle aux aspirations du Canada moderne. Le gouvernement a été très occupé à équilibrer ses budgets. C'est fait maintenant. Notre société est en déficit de réflexion. Il faut y voir. J'ai l'intention

de déployer beaucoup d'efforts pour que les langues officielles soient de plus en plus intégrées au fonctionnement des institutions fédérales.

La* Loi sur les langues officielles *est donc étroitement liée à la vision renouvelée que vous préconisez ?

À mon avis, la *Loi* doit « s'asseoir » sur la vision d'un Canada du XXIe siècle. Cette vision m'apparaît comme la pierre angulaire de la *Loi*. Je reconnais qu'il n'est pas facile d'appliquer une loi. Il y a une multitudes de contraintes, de limites. La *Loi sur les langues officielles* touche le quotidien de la vie des Canadiens et des Canadiennes, elle est du ressort de l'humain. Voilà pourquoi elle doit être solidement reliée à une vision.

Revenons à la différence que vous envisagez effectuer ?

Je voudrais que la Commissaire soit un agent de changement, un facilitateur. Le suivi que nous devons assurer aux divers dossiers devrait prendre la forme d'un rappel d'une valeur canadienne fondamentale que nous devons tous respecter : l'égalité du français et de l'anglais, statut qui doit être respecté autant à l'intérieur des institutions fédérales qu'à l'extérieur.

Les plaintes que vous recevez ne sont-elles pas un rappel de cette valeur ?

Les institutions fédérales n'ont pas à attendre une plainte pour auto-évaluer la livraison de leurs services dans les deux langues officielles. La Commissaire doit les aider dans ce domaine, travailler main dans la main avec elles de façon continue dans le respect de cette valeur. Il y aurait de moins en moins de plaintes si les institutions fédérales intégraient davantage les langues officielles au fonctionnement quotidien, à la gestion et à la livraison de leurs services au public. Les langues officielles ne devraient pas être marginales, mais au coeur de toutes les actions des institutions. Pour que cela se réalise, il faut que tous partagent la même vision : le respect intégral du statut d'égalité des deux langues officielles ou dans certains cas, la progression vers le statut d'égalité.

Renseigner le public canadien, l'informer, démystifier tout ce qui entoure les langues officielles semble vous tenir à coeur. Vous avez des plans à cet effet ?

Cet aspect de mon mandat m'intéresse au plus haut point. Nous avons à communiquer avec le plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes possible. Le contexte a fort changé depuis trente ans. Il faut donc que nos activités de communication tiennent compte de cette réalité et qu'elles soient dûment adaptées aux technologies modernes. Si nous voulons bien informer le public, si nous voulons faire une différence, il faut à tout prix adapter non seulement notre discours, mais aussi nos modes de communications.

Vous pensez à Internet, à l'inforoute ?

Avons-nous le choix de penser autrement ? J'y accorde priorité sans mettre de côté tous les moyens et les outils traditionnels. Nous allons indubitablement intégrer toujours plus les nouvelles technologies de communications au fonctionnement quotidien du Commissariat. C'est la première fois dans notre histoire que nous avons accès directement aux citoyens, en l'espace de quelques secondes. Nous pouvons les joindre dans leurs foyers, leurs écoles, leurs universités, leurs industries, leurs organismes, etc. Nous pouvons répondre à leurs questions presque sur le champ. Nous pouvons créer des forums, des tribunes et des échanges de toutes sortes. Tout cela sans avoir à nous déplacer ! En d'autres mots, il n'en tient qu'à nous de dialoguer avec le public canadien et de l'informer comme il se doit.

Est-ce là une pratique courante au gouvernement fédéral ?

De plus en plus. Permettez-moi de citer le dernier Discours du Trône. À mon avis, ce passage nous dicte une orientation incontournable. « Le gouvernement deviendra un utilisateur modèle des technologies de l'information et d'Internet. D'ici 2004, nous voulons être connus dans le monde entier comme le gouvernement le mieux branché avec ses citoyens. Les Canadiens et les Canadiennes auront accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux en direct, à l'endroit et au moment qui leur convient. » Le Commissariat sera de la partie, je n'en doute aucunement. Nous sommes en pleine révolution dans le domaine des technologies des communications et ça se déroule à un rythme effréné, alors nous nous devons d'agir vite.

Avez-vous ciblé certains groupes de la société avec qui vous voulez particulièrement

communiquer ?

Sans hésitation, je vous réponds que ce sont les jeunes de 14 à 30 ans. Ce sont eux qui vont alimenter la vision renouvelée du Canada, qui vont nourrir notre réflexion collective portant sur un Canada moderne qui respecte le statut d'égalité du français et de l'anglais. Il nous arrive d'oublier que les jeunes de 14 à 30 ans de l'an 2000 n'ont pas vécu l'évolution du bilinguisme. Il est de notre rôle de les éduquer et de les informer et surtout de se faire inspirer par eux.

Le contexte n'est-il pas totalement différent ?

Évidemment. Tout d'abord, selon Statistique Canada, un jeune Canadien sur quatre (groupe des 14-24 ans) est bilingue. Ces jeunes sont nos leaders de demain. Déjà, ils sont plus ouverts à la mondialisation des marchés et des communications et à l'espace qu'occupent le français et l'anglais. La dualité linguistique ne se vivra plus de la même manière. Les jeunes sont de plus en plus conscients que le français et l'anglais sont des langues parlées à l'échelle mondiale et que ces langues véhiculent des civilisations universelles.

Le discours que vous tiendrez aux jeunes sera-t-il différent ?

Le contenu ne sera pas différent. La *Loi sur les langues officielles* demeure la même. Nous aurons toutefois à leur rappeler l'histoire des langues officielles au pays. Ce qui doit changer, c'est notre façon de leur parler. C'est tellement plus facile avec les technologies modernes d'animer notre discours, d'utiliser un langage davantage visuel, un vocabulaire moins bureaucratique. Il me semble qu'il devrait y avoir place pour un peu d'humour, de l'animation, peut-être avoir recours à la bande dessinée. Surtout, nous pourrons engager un vrai dialogue avec les jeunes grâce à Internet et au courriel. Et avec les jeunes, partout au pays. Un dialogue presque continu si nous le voulons. Ils ont des choses à nous dire et à nous apprendre. Oui, la jeunesse sera prioritaire au Commissariat. Nous ne négligerons pas pour autant les autres groupes d'âge.

Nous savons que votre emploi du temps représente de longues heures de travail, que faites-vous pour vous reposer, pour refaire le plein ?

Du jardinage ! Sans me lasser, je peux passer des journées entières dans notre potager ou dans notre jardin de fleurs sans oublier le plaisir que j'ai à prendre soin de nos arbres fruitiers. Et il y a le vélo, un sport que je pratique depuis toujours. Le golf et le ski, selon la saison, me font vivre de bons moments de loisirs et, quand j'en ai le temps, j'aime bien cuisiner pour des amis.

Et la lecture ?

Il m'est impossible de vivre sans la compagnie d'un bon livre même si des tonnes de documents m'accaparent. J'ai d'autant plus besoin d'un bon roman ou d'un recueil de nouvelles. En autant que je le puis, je lis les derniers grands succès au fur et à mesure de leur publication. Je lis les auteurs canadiens, francophones et anglophones, sans négliger les grands écrivains des autres pays. J'aime bien Marie Laberge, Daniel Poliquin, Patricia Cornwell, Alexandre Jardin, Gabriel Marquez, etc. Présentement, je lis l'ouvrage d'un collègue, Jean Mohsen Fahmy, Directeur des communications au Commissariat, qui a écrit *Amina et le Mamelouk blanc*.

En juillet 2006, qu'aimeriez-vous avoir accompli pour le Canada en tant que Commissaire aux langues officielles ?

J'aurai, je l'espère, réussi à parler aux Canadiens et aux Canadiennes du statut d'égalité des langues officielles avec passion et émotion. Avoir pu contribuer à ma façon à la reconnaissance de ce statut par un nombre encore plus important de Canadiens et de Canadiennes me comblerait de bonheur. Je voudrais les avoir aidés à vivre tous les avantages d'être dans un pays qui se définit en fonction de deux langues officielles. Voilà un noble défi !

INFOACTION A CINQ ANS

Comme vous l'avez lu en première page, INFOACTION fait partie de l'exercice de réflexion en cours au Commissariat aux langues officielles. Depuis cinq ans, INFOACTION vous a renseignés sur les principales activités du Commissaire.

Nous avons reçu plusieurs commentaires visant l'amélioration de ce bulletin d'information. Par exemple, on nous suggère de le publier plus régulièrement et peut-être plus fréquemment puisque souvent les informations sont périmées. On souhaite un style un peu moins bureaucratique. On nous propose d'axer le contenu davantage sur les résultats. On aimerait lire plus de nouvelles portant sur les activités des bureaux régionaux. Ces commentaires sont déjà intégrés à notre réflexion.

Pour notre part, nous nous posons de nombreuses questions quant à l'utilisation la plus efficace des divers moyens de communications qui nous permettraient de mieux informer le public canadien. Il en existe plus d'un et aucun n'est total. Il s'agit de choisir les plus efficaces. Nous comptons sur vous pour nous aider à faire les choix les plus judicieux selon les nouvelles technologies et les ressources disponibles.

INFOACTION a besoin de vos idées. Nous vous prions donc de répondre au questionnaire suivant et de nous le faire parvenir, si possible, avant le 8 janvier 2000.

Merci à l'avance de votre collaboration.

QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX LECTEURS D'INFOACTION

Veuillez imprimer ce questionnaire et nous le retourner par télécopieur à (613) 993-5082 ou par la poste à l'adresse suivante :

Commissariat aux langues officielles
344, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0T8

1. Vous résidez au/en :

   Province _____

   Territoire _____

2. Votre groupe d'âge

   ____ 15-30
   ____ 31-45
   ____ 46-65
   ____ 65 +

3. Quelle version d'INFOACTION lisez-vous

   ____ française
   ____ anglaise

4. Y-a-t-il d'autres personnes de votre entourage qui le lisent ?

   ____ oui
   ____ non

   - Combien ? _____

5. Lisez-vous INFOACTION

   ____ partiellement
   ____ en entier
   ____ pas du tout

6. Trouvez-vous que le contenu d'INFOACTION vous renseigne sur le Commissariat aux langues officielles, de façon

   _____ satisfaisante
   _____ peu satisfaisante
   _____ non satisfaisante

7. INFOACTION vous renseigne-t-il sur les langues officielles, sur vos droits linguistiques, sur les services du Commissariat, de façon

   _____ satisfaisante
   _____ peu satisfaisante
   _____ non satisfaisante

8. Quel genre d'information aimeriez-vous trouver dans INFOACTION que vous n'y trouvez pas déjà ?

   _____

   _____

   _____

9. Quels seraient les moyens les plus efficaces, les meilleurs outils de communications que le Commissariat pourrait utiliser pour renseigner les Canadiens et les Canadiennes sur tout ce qui a trait aux langues officielles ?

   _____

   _____

   _____

Autres commentaires

- _____
- _____
- _____

Date de modification : 2007-08-09